

Louis XIV ayant, en effet, besoin de troupes pour faire la guerre en Europe, rappela le régiment de Carignan en France.

Ferland dit à ce sujet :

“ Quatre compagnies de Carignan choisies parmi celles, dont les capitaines s'étaient mariés dans le pays ou étaient disposés à s'y marier, furent laissés en arrière, afin de conserver les forts les plus avancés, et défendre les habitants contre les incursions des ennemis. Le roi ayant averti les officiers, qui allaient rentrer en France, qu'il serait fort aise si une partie de leurs soldats consentaient à demeurer dans la colonie, il resta, en tout, plus de quatre cents hommes, décidés à adopter le Canada pour leur patrie. On distribua à chaque soldat cent francs ou cinquante francs avec les vivres d'une année ; chaque sergent reçut cent cinquante francs ou cent francs avec les vivres d'une année. Douze milles livres furent distribués aux soldats, qui, sans appartenir aux quatre compagnies laissés en arrière, consentaient à rester dans le pays et à s'y marier.” (1)

Au nombre des officiers du régiment de Carignan, qui ayant pris femme dans le pays, décidèrent de s'y établir définitivement, se trouvait François Jarret de Verchères, enseigne de la compagnie de Contrecoeur.

Il était né, en 1641, dans la paroisse de Saint-Chef, archevêché de Vienne, en Dauphiné, du mariage de Jean de Jarret et de Claudine de Pécaudy (2).

Le 29 octobre 1672, l'intendant Talon concédait à M. de Verchères une lieue de terre de front sur une lieue de profondeur à prendre sur le fleuve Saint-Lau-

(1) *Cours d'histoire du Canada*, vol. II, p. 62.

(2) M^{rs} Tanguay (*Dictionnaire généalogique*, vol. 1^{er}, p. 318) dit Picou. C'est Pécaudy qu'il faut lire. Claudine de Pécaudy était la sœur d'Antoine de Pécaudy de Contrecoeur, capitaine au régiment de Carignan et premier seigneur de Contrecoeur.